



Fédération québécoise
d'athlétisme



Gatineau
22 au 27 juillet 2014

Jeux de la francophonie canadienne 2014

MODALITÉS DE SÉLECTION ÉQUIPE DU QUÉBEC

Les Jeux de la francophonie canadienne (JFC) ont comme mission de sensibiliser les jeunes aux autres réalités du pays; il s'agit d'un événement où les échanges entre délégations sont aussi importants qu'une saine compétition.

Le bagage d'expérience, les habiletés de communication et les aptitudes de leadership feront partie intégrante des critères de sélection des membres de l'Équipe du Québec au même titre que leur niveau de performance.

Au menu des JFC, en plus de la compétition : des rencontres, une expérience passionnante et un horaire riche en activités et festivités de toutes sortes.

Dates importantes

Date	Description
10 mai 2014	1 ^{re} compétition de qualification – Rencontre printanière Fleur de Lys
17 mai 2014	2 ^e compétition de qualification – Soirée Sélect #1
24 mai 2014	3 ^e compétition de qualification – Soirée Sélect #2
26 mai 2014	Date limite de déclaration de l'athlète
31 mai 2014	4 ^e (et dernière) compétition de qualification – Soirée Sélect #3
31 mai 2014	Réunion du comité de sélection (au terme de la Soirée Sélect #3)
1 ^{er} juin 2014	Date limite d'inscription auprès de Sports-Québec
22 au 27 juillet 2014	Jeux de la francophonie canadienne à Gatineau

Admissibilité

- 1) Bien que les JFC en athlétisme soient ouverts aux athlètes nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2000, l'Équipe du Québec sera constituée uniquement d'athlètes de catégorie juvénile (i.e. nés en 1997-1998).
- 2) Seuls les athlètes ayant participé à l'une ou l'autre des quatre compétitions de qualification seront admissibles à une sélection sur l'Équipe du Québec.
- 3) Les athlètes sélectionnés sur l'Équipe du Québec pour les JFC ne seront pas autorisés à s'absenter des Jeux pour prendre part aux Championnats provinciaux de la FQA qui auront lieu aux mêmes dates, et ils ne seront pas admissibles à une sélection sur l'Équipe du Québec pour les Championnats nationaux Jeunesse de la Légion.

Formulaires à compléter et frais d'équipe

Les athlètes doivent déclarer leur intention de concourir pour l'une des 20 places sur l'Équipe du Québec aux JFC au plus tard le 26 mai 2014 au moyen du formulaire prévu à cet effet.

D'autres formulaires (Renseignements personnels; Formulaire médical; Formulaire de consentement) devront être complétés, signés par l'athlète et ses parents, puis remis à la Fédération québécoise d'athlétisme avant la date du 31 mai 2014. Une photo électronique en format passeport/portrait (tête et épaules) devra également être fournie avant cette même date. Les athlètes qui présentent les meilleures chances d'être sélectionnés recevront une copie de ces formulaires à compléter après que leur « Déclaration de l'athlète » ait été reçue par la Fédération.

Les frais d'équipe seront de DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250\$) par athlète. Le paiement par chèque devra être fait à l'ordre de la « Fédération québécoise d'athlétisme » et accompagner les formulaires à remettre avant la date du 31 mai. L'hébergement, l'alimentation, le vêtement d'équipe et l'inscription aux Jeux seront offerts sans aucuns frais additionnels. Les athlètes seront pris en charge par l'équipe d'encadrement de leur arrivée à Gatineau le 22 juillet jusqu'à leur départ le 27.

Épreuves au programme

Douze épreuves individuelles sont au programme des JFC. À l'exception du lancer du disque, elles seront toutes offertes un minimum de deux fois lors des compétitions de qualification :

	10 mai	17 mai	24 mai	31 mai
100m	100m	-	-	100m
200m	-	-	200m	-
400m	400m	-	-	400m
800m	-	-	800m	-
-	1500m	-	-	1500m
3000m	-	-	3000m	-
Hauteur	Hauteur	-	-	Hauteur
Longueur	Longueur	-	-	Longueur
-	-	Triple saut	-	Triple saut
Poids	Poids	-	-	-
-	-	Disque	-	-
-	Javelot	-	-	Javelot

Contingent et limitations

- L'Équipe du Québec sera composée de 20 athlètes, soit 10 filles et 10 garçons.
- Un maximum de 2 représentants pourra être inscrit dans chaque épreuve.
- Les athlètes sélectionnés devront prendre part lors des JFC à 2 épreuves ou plus sans toutefois dépasser la limite permise de 4 épreuves.

Processus de sélection

Suite à la réception de leur « Déclaration de l'athlète », ceux qui présentent les meilleures chances d'être sélectionnés seront contactés par un responsable (membre du personnel d'encadrement / ou de la délégation / ou de la Fédération) pour un bref entretien qui permettra d'apprécier la motivation, les habiletés de communication ainsi que les aptitudes de leadership de l'athlète.

Au terme de la 4^e compétition de qualification, le comité de sélection se réunira pour procéder à la sélection des 20 membres de l'Équipe du Québec en prenant en considération les facteurs suivants :

- Le classement québécois de l'athlète dans son épreuve;
- La capacité de l'athlète à performer dans plus d'une épreuve;
- La possibilité pour l'équipe de combler les places disponibles dans le plus grand nombre d'épreuves;
- L'appréciation, suite à l'entretien avec l'athlète, de sa motivation, de ses habiletés de communication et de ses aptitudes de leadership.